

# ARTGAPI



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

Les présentes Conditions Générales de Service (les CGS) constituent un contrat entre vous (l'Utilisateur) et la société ARTGAPI, qui édite l'application dénommée « Artgapi » (l'Application) et le service d'intermédiation accessible sur cette Application (le Service). Elles contiennent différents droits, obligations et conditions importantes concernant l'utilisation de l'Application et du Service.

L'acceptation pleine et entière de ces CGS est une condition nécessaire de votre inscription au Service. Vous êtes par conséquent invitée à les consulter attentivement avant toute utilisation du Service.

Toute question relative à l'Application, au Service ou aux présentes CGS est à adresser à ARTGAPI à l'adresse électronique [contact@artgapi.com](mailto:contact@artgapi.com) ou [direction@artgapi.com](mailto:direction@artgapi.com), ou à l'adresse postale de son siège social telle qu'indiquée sous l'Article 1 ci-après.

Les présentes CGS ont été mises à jour pour la dernière fois le 20/01/2023.



## ARTICLE 1: DÉFINITIONS

Au sein des présentes CGS, les termes et expressions ci-après auront les définitions suivantes :

- « Abonnement » désigne l'abonnement mensuel, à titre onéreux, permettant aux Vendeurs de publier un certain nombre d'Annonces, ainsi que stipulé à l'Article 6.1 ci-après.
- « Acheteur » désigne tout Utilisateur utilisant le Service aux fins d'acheter des Œuvres.
- « Annonce » désigne le descriptif d'une Œuvre, élaboré par le Vendeur concerné et publié sur le Service, valant offre à la vente de cette Œuvre.
- « Application » désigne l'application mobile dénommée « Artgapi ».
- « ARTGAPI » désigne la société Artgapi, société par actions simplifiée enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 839 717 733, et dont le siège social est situé 37, Rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9<sup>E</sup> (75009).
- « CGS » désigne les présentes Conditions Générales de Service.
- « Compte » désigne le droit d'accès au Service attribué, à titre individuel et strictement personnel, à chaque Utilisateur, matérialisé par un couple unique d'Identifiants.
- « Contenu » désigne tout contenu, d'une quelconque nature, publié sur l'Application par un Utilisateur, en ce compris les Annonces.
- « Espace Acheteur » désigne la partie de l'Application accessible uniquement à un Utilisateur connecté à son Compte lui permettant notamment de consulter l'historique des Œuvres qu'il a achetées via le Service.
- « Espace Vendeur » désigne la partie de l'Application accessible uniquement à un Utilisateur connecté à son Compte, lui permettant notamment de créer des Annonces et les publier sur le Service.
- « Identifiants » désigne le couple unique composé d'une adresse électronique et d'un mot de passe choisis par l'Utilisateur lors de son inscription au Service, et lui permettant d'accéder au Service.
- « Œuvre » désigne toute œuvre d'art proposée à la vente par un Vendeur par l'intermédiaire du Service.
- « Fonds » désigne la somme d'argent remise par un Acheteur en contrepartie de l'achat de l'Œuvre correspondante, dans le cadre d'une Vente.
- « Partie(s) » désigne, au singulier, un Utilisateur ou ARTGAPI, et, au pluriel, un Utilisateur et ARTGAPI pris collectivement.
- « Prestataire de services de paiement » désigne le prestataire de services de paiement, dûment agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, chargé

de réceptionner les Fonds versés par l'Acheteur et de les transmettre au Vendeur concerné dans le cadre d'une Vente.

- « Prix » désigne le prix de vente d'une Œuvre, tel que défini de manière discrétionnaire par le Vendeur concerné.
- « Profil Vendeur » désigne la page publique de l'Application, accessible à tout Visiteur, attribuée à chaque Vendeur individuellement, et sur laquelle ce Vendeur peut publier toutes informations de son choix concernant, notamment, sa pratique artistique et ses conditions de vente.
- « Service » désigne le service de mise en relation d'Acheteurs et de Vendeurs accessible sur l'Application, permettant aux Vendeurs de publier des Annonces et aux Acheteurs d'acheter les Œuvres correspondantes.
- « Utilisateur » désigne toute personne physique s'étant inscrite au Service suivant la procédure décrite à l'Article 4.2 ci-après. Un Utilisateur peut agir sur le Service aussi bien comme Acheteur que comme Vendeur (sous réserve, dans le second cas, de payer à ARTGAPI un Abonnement).
- « Vendeur » désigne tout Utilisateur utilisant le Service aux fins de vendre des Œuvres, et ayant souscrit à cette fin un Abonnement conformément à l'Article 6.1.
- « Vente » désigne toute vente d'une Œuvre conclue entre un Acheteur et un Vendeur par l'intermédiaire du Service.
- « Visiteur » désigne toute personne physique qui navigue sur l'Application, sans nécessairement s'être inscrite au Service.

Ces termes et expressions pourront être utilisés aussi bien au singulier qu'au pluriel, le cas échéant.

## **ARTICLE 2: OBJET**

Les présentes CGS ont pour objet de fixer les conditions auxquelles (i) les Utilisateurs pourront naviguer sur l'Application et utiliser le Service, et en particulier les conditions auxquelles (ii) les Vendeurs pourront publier des Annonces et (iii) les Acheteurs et les Vendeurs pourront conclure des Ventes.

Le Service est un service de communication au public en ligne reposant sur la mise en relation de plusieurs parties (un Acheteur et un Vendeur) en vue de la vente d'un bien (en l'occurrence une Œuvre) au sens de l'article L. 111-7 du Code de la consommation.

Le rôle et la responsabilité d'ARTGAPI dans le cadre de la fourniture du Service sont donc ceux d'un pur intermédiaire ; ARTGAPI ne saurait en aucun cas être partie aux contrats de Ventes conclus entre les Acheteurs et les Vendeurs par l'intermédiaire du Service, ni être liée d'une quelconque manière par ces contrats de Ventes.

## **ARTICLE 3:           TEMPORALITÉ**

### 3.1. Entrée en vigueur

Les présentes CGS entreront en vigueur, à l'égard de l'Utilisateur, au moment de l'inscription de cet Utilisateur au Service, conformément à la procédure d'inscription décrite à l'Article 4.2 ci-après, étant rappelé que l'acceptation sans réserve des CGS est une condition nécessaire pour procéder valablement à cette inscription.

### 3.2. Durée – Résiliation

Les CGS resteront en vigueur, à l'égard de l'Utilisateur, aussi longtemps que ce dernier utilisera le Service, c'est-à-dire jusqu'à la suppression de son Compte conformément à l'Article 10.2 ci-après. La suppression du Compte entraîne ainsi la résiliation des CGS entre ARTGAPI et l'Utilisateur concerné.

Par dérogation à ce qui précède, les clauses sous les Articles 9, 11, 12, 13.1 et 13.4 des présentes CGS continueront à s'appliquer à l'égard de l'Utilisateur au-delà de la suppression de son Compte, dans la mesure nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi par ces clauses respectivement.

## **ARTICLE 4:           NAVIGATION ET INSCRIPTION**

### 4.1. Navigation sur l'Application

L'accès et la navigation sur l'Application sont ouverts à toute personne disposant d'un terminal informatique et d'un navigateur web suffisamment récents au regard de l'état de l'art à date.

ARTGAPI ne peut garantir que l'Application et/ou le Service seront accessibles et/ou utilisables via tous terminaux et/ou navigateurs web, en particulier lorsque ces derniers présenteraient un trop grand degré d'obsolescence au regard des spécifications techniques usuelles sur le marché à date.

Les coûts liés à l'accès et à la navigation sur l'Application (en ce compris les coûts d'acquisition du terminal informatique, du navigateur et de l'abonnement ou de la connexion Internet) sont et resteront à la charge exclusive de l'Utilisateur.

### 4.2. Inscription au Service

L'inscription au Service doit impérativement être effectuée via le formulaire d'inscription idoine sur l'Application. L'Utilisateur devra notamment saisir, lors de son inscription, un mot de passe répondant aux critères de sécurité minimum imposés par le Service. Ce mot de passe et l'adresse électronique précitée constitueront les Identifiants de son Compte, et devront être saisis pour chaque connexion au Service.

L'inscription au Service aboutit à la création du Compte de l'Utilisateur, lui permettant d'utiliser le Service aussi bien comme Particulier que comme Professionnel.

Le Particulier est l'utilisateur, amateur d'art et le collectionneur qui ne cherche pas forcément à exposer ou vendre ses œuvres.

Le professionnel représente l'artiste ou la galerie qui utilise l'application à des fins professionnelles et dans le but d'exposer et de vendre ses œuvres d'art et de gagner en visibilité

L'inscription est réservée aux Visiteurs majeurs (âgés de plus de 18 ans) et disposant de la capacité de contracter au sens du droit français.

## **ARTICLE 5: FONCTIONNEMENT DU SERVICE**

### 5.1. Profil Vendeur

Tout Utilisateur peut activer son Profil Vendeur, qu'il peut compléter et personnaliser depuis son Espace Vendeur.

L'activation du profil vendeur est subordonnée à la création d'un compte sur le module de paiement en ligne intégré à l'application

Le Profil Vendeur permet notamment au Vendeur de saisir l'ensemble des informations légalement requises concernant ses conditions de vente et de livraison, ainsi que ses informations statutaires et coordonnées, conformément à l'Article 6.3 ci-après.

### 5.2. Publication d'Annonces

La publication d'Annonces est ouverte à tout utilisateur ayant active son profile vendeur.

Pour publier une Annonce, l'utilisateur doit utiliser le formulaire idoine depuis son Espace Vendeur.

Il est entendu que la publication d'une Annonce vaut offre à la vente, par le Vendeur concerné, de l'Œuvre objet de l'Annonce. Dès lors, le Vendeur comprend et accepte que n'importe quel Acheteur pourra se porter acquéreur de cette Œuvre selon les conditions décrites à l'Article 5.4 ci-après.

Le contenu de chaque Annonce, dont notamment le Prix de l'Œuvre objet de l'Annonce, est fixé discrétionnairement par le Vendeur concerné, ARTGAPI n'intervenant en aucun cas sur ce contenu, hormis pour les besoins de la modération des Contenus telle qu'organisée à l'Article 9 ci-après.

### 5.3. Consultation des Annonces et Profils Vendeurs

Tout Visiteur peut librement consulter l'ensemble des Annonces publiées sur le Service, ainsi que l'ensemble des Profils Vendeurs.

Les Annonces peuvent être triées par le Visiteur selon différents critères, dont notamment par tranche de prix (toutes taxes comprises). Un outil de recherche par mot-clé est également mis à disposition des Visiteurs.

ARTGAPI déclare qu'elle n'entretient aucun lien contractuel ou capitalistique avec les Vendeurs, ni ne perçoit une quelconque rémunération de ces derniers, qui serait de nature à influencer le classement ou le référencement des Annonces. S'agissant du prix de l'Abonnement, il est souligné que ce dernier est dû par chaque Vendeur qui souhaite disposer de la faculté de publier des Annonces, et n'ouvre droit à aucune priorité ou traitement préférentiel d'un Annonceur en particulier.

Les informations contenues dans une Annonce et sur un Profil Vendeur relèvent de la seule responsabilité du Vendeur correspondant.

En cas de doute ou de besoin d'information complémentaire, il appartient à l'Acheteur de contacter directement le Vendeur concerné, en utilisant les coordonnées publiées par ce dernier sur son Profil Vendeur.

Lorsqu'il a identifié une Œuvre qui l'intéresse, le Visiteur peut soit (i) l'ajouter à ses «favoris», qui contient l'historique des Annonces que le Visiteur a souhaité enregistrer pour ses propres besoins, soit (ii) l'ajouter à son « panier » en vue de l'acheter selon les conditions stipulées à l'Article 5.4 ci-après.

### 5.4. Ventes

L'achat d'une Œuvre (c'est-à-dire la conclusion d'une Vente) est ouvert à tout utilisateur. Il est donc nécessaire de s'inscrire au Service pour pouvoir acheter une Œuvre sur le Service.

Pour acheter une Œuvre, l'Acheteur doit (i) être connecté à son Compte, (ii) ajouter l'Œuvre à son panier (qui peut contenir plusieurs Œuvres), (iii) vérifier et valider le contenu du panier, (iv) renseigner et valider ses informations de livraison et de facturation, et enfin (v) procéder au paiement du prix total du panier selon les conditions stipulées à l'Article 5.5 ci-après.

A l'étape (iii), l'Acheteur pourra visualiser un récapitulatif complet de son panier, en ce compris le détail et le prix de chacune des Œuvres qu'il contient avant de procéder à la conclusion définitive de la Vente.

A l'étape (iv), l'Acheteur pourra, s'il le souhaite, enregistrer ses coordonnées de livraison et de facturation afin de ne pas avoir à les saisir de nouveau lors d'une autre Vente ultérieure sur le Service. Cette démarche est entièrement facultative, et laissée au consentement de l'Acheteur.

Il est précisé que les informations de facturation correspondent à celles qui apparaîtront sur la facture éditée dans les conditions stipulées à l'Article 5.6 ci-après. Si l'Acheteur souhaite que cette facture soit éditée au nom d'une autre personne que lui-même (par exemple une

entreprise aux fins de déduire le montant de la TVA incluse dans le Prix), il lui appartient de préciser les coordonnées et informations statutaires de cette autre personne à l'étape (iv) ci-avant.

Le paiement du prix total du panier conformément à l'Article 5.5 ci-après entraîne conclusion définitive de la Vente à l'égard de chacune des Œuvres contenues dans ce panier, entre l'Acheteur et le(s) Vendeur(s) concerné(s) respectivement.

### 5.5. Paiement

Le paiement de l'Acheteur dans le cadre d'une Vente doit impérativement passer par le module de paiement en ligne par carte bancaire tel qu'intégré à l'Application, et fourni par le Prestataire de services de paiement.

Il est précisé que, de cette manière, ARTGAPI n'est à aucun moment amenée à détenir ou manipuler des Fonds versés par l'Acheteur, la transmission de ces Fonds étant entièrement gérée par le Prestataire de services de paiement.

Il est également précisé qu'ARTGAPI ne prélève aucune commission sur les Prix payés par les Acheteurs.

L'Acheteur peut, s'il le souhaite, au moment du paiement, enregistrer ses coordonnées de carte bancaire afin de ne pas avoir à les saisir de nouveau lors d'un autre paiement ultérieur sur le Service. Cette démarche est entièrement facultative, et laissée au consentement de l'Acheteur.

### 5.6. Facture

Une fois le paiement effectué, ARTGAPI émettra et adressera à l'Acheteur, au nom et pour le compte du (des) Vendeur(s) concerné(s), une facture correspondant à la Vente de l'Œuvre concernée.

Cette facture sera envoyée à l'adresse électronique associée au Compte de l'Acheteur à date.

### 5.7. Livraison

Le Vendeur et l'Acheteur s'engagent à faire leur affaire de la livraison de l'Œuvre et de sa récupération finale par l'Acheteur.

Sauf accord exprès contraire à convenir entre l'Acheteur et le Vendeur, les frais de livraison sont par défaut mis à la charge de l'Acheteur, et seront ajoutés, tels que déterminés par la société en charge de la Livraison, à la somme des Prix des Œuvres faisant l'objet de la Vente, de manière à être payés par l'Acheteur en même temps que les Œuvres elles-mêmes.

### 5.8. Espace Acheteur

Tout Utilisateur se voit automatiquement attribuer un Espace Acheteur, lui permettant (i) de consulter l'historique de ses achats (Ventes), (ii) de consulter ses « favoris », et (iii) de compléter, mettre à jour ou modifier les informations rattachées à son Compte, à savoir son adresse électronique, son mot de passe, ses coordonnées de livraison et de facturation et ses coordonnées de carte bancaire.

La saisie des coordonnées de livraison et de facturation ainsi que des coordonnées de bancaire dans l'Espace Acheteur est purement facultative, et permet à l'Acheteur de ne pas avoir à saisir de nouveau ces informations lors d'une Vente ultérieure.

L'Acheteur est seul responsable des informations qu'il saisit dans son Espace Acheteur, et comprend et accepte qu'ARTGAPI n'aura aucune obligation de rechercher ou corriger spontanément d'éventuelles erreurs dans ces informations.

### 5.9. Droit de Rétractation de l'Acheteur

L'acheteur dispose d'un délai de quatorze jours (14) calendaires révolus pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités.

Le délai de rétraction court à partir du lendemain de la livraison du produit acheté.

Les frais de retour de l'œuvre sont à la charge de l'Acheteur qui s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin que le produit soit retourné au vendeur dans les mêmes conditions et le même état dans lequel se trouvait ce dernier lors de la livraison.

L'Acheteur ne dispose d'aucun droit de rétraction si le produit subit quelconque dommage qui découle de son fait, ou qui porte atteinte à l'intégrité physique du produit après sa livraison.

## **ARTICLE 6:           CONDITIONS PROPRES AUX VENDEURS**

### 6.1. Abonnement

Tout utilisateur a la faculté de souscrire à un abonnement GOLD ou PREMIUM qui lui sont proposés sur l'application.

L'Abonnement est proposé dans différentes versions ouvrant droit à différents avantages, selon la grille tarifaire telle qu'affichée sur l'Application à la date de souscription de l'Abonnement, laquelle aura valeur contractuelle.

L'Abonnement est souscrit pour une durée d'un mois, date à date, tacitement reconduite sauf dénonciation par le Vendeur, laquelle pourra intervenir jusqu'à la veille de la date de reconduction prévue.

Le prix de l'Abonnement est payable terme à échoir, et doit impérativement être payé via le service de paiement par carte bancaire proposé sur le Service, et géré par le Prestataire de services de paiement.

Le paiement de l'Abonnement est une condition commune à l'ensemble des Vendeurs pour pouvoir publier des Annonces, et ne saurait donner droit à aucune forme de priorité ou traitement préférentiel pour les Annonces du Vendeur, ni modifier les règles de classement des Annonces telles que précisées à l'Article 5.3 ci-avant.

## 6.2. Obligations relatives aux œuvres

Le Vendeur déclare et garantit être lui-même l'auteur des Œuvres qu'il propose à la Vente par l'intermédiaire du Service, ou, s'il utilise le Service comme représentant d'une personne morale, avoir obtenu l'accord exprès écrit de cet auteur pour la mise en vente de l'Œuvre via le Service. Dans le second cas, le Vendeur s'engage à communiquer une copie de l'accord écrit de l'auteur, à première demande, à ARTGAPI et à l'Acheteur concerné.

En cas de pluralité d'auteurs, le Vendeur déclare et garantit avoir obtenu l'accord exprès écrit de l'ensemble des co-auteurs de l'Œuvre pour la Vente de cette dernière, et s'engage à communiquer une copie de cet accord, à première demande, à ARTGAPI et à l'Acheteur concerné.

Si le Vendeur passe par les services d'un intermédiaire dans le cadre d'une Vente (tel qu'un agent ou tout professionnel du marché de l'art), il lui appartient de l'indiquer clairement dans l'Annonce correspondante ou sur son Profil Vendeur.

Le Vendeur déclare et garantit, en outre, que les Œuvres qu'il propose à la Vente par l'intermédiaire du Service sont originales, authentiques et ne portent atteinte à aucun droit d'un quelconque tiers, en ce compris, en particulier, tous droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers. Le Vendeur s'engage à produire un certificat d'authenticité signée de sa main (ou, à défaut, de la main de l'auteur de l'Œuvre, s'il n'est pas lui-même cet auteur) pour toute Œuvre vendue, contenant le numéro de l'exemplaire objet de la Vente, à première demande de l'Acheteur concerné.

## 6.3. Obligations à l'égard des Acheteurs

Le Vendeur s'engage à fournir aux Acheteurs l'ensemble des informations requises par l'article L. 221-5 du Code de la consommation préalablement à toute Vente.

Le Vendeur doit notamment fournir aux Acheteurs les informations suivantes :

- Ses informations statutaires et coordonnées complètes ;
- Des informations complètes relatives à la nature, aux dimensions et aux spécifications techniques des Œuvres vendues ;
- Le Prix de l'Œuvre, en précisant clairement le taux de TVA applicable et le montant de la TVA ;

- Ses conditions de livraison, dont en particulier les frais de livraison et les délais estimés de livraison ;
- L'existence et les modalités d'exercice des droits et garanties que les Acheteurs peuvent opposer au Vendeur, comme détaillés à l'Article 7.3 ci-après (garantie des vices cachés, garantie de conformité et droit de rétractation).

Pour ce faire, ARTGAPI met à disposition du Vendeur (i) le formulaire de création d'Annonces et (ii) le formulaire d'édition du Profil Vendeur, ces deux formulaires étant accessibles depuis l'Espace Vendeur.

Les informations fournies aux Acheteurs en application des deux paragraphes précédents, et plus généralement toutes les informations fournies par le Vendeur aux autres Utilisateurs et Visiteurs, relèvent de la responsabilité entière et exclusive du Vendeur. ARTGAPI ne saurait en aucun cas être tenue de vérifier le contenu de ces informations, hormis dans le contexte de la modération *a priori* des Contenus décrite à l'Article 9 ci-après.

#### 6.4. Contenus interdits

Est expressément interdite la publication d'Annonces, et plus généralement de Contenus :

- Violant un droit d'auteur, un droit de marque, un droit de dessin et modèle ou plus généralement un quelconque droit de propriété intellectuelle d'ARTGAPI ou d'un quelconque tiers ;
- Constitutifs de parasitisme, de dénigrement ou de concurrence déloyale ;
- Constitutifs d'incitation ou de provocation à la haine, à la violence ou à la commission d'infractions ;
- Présentant un caractère injurieux ou diffamatoire ;
- Portant atteinte à la vie privée d'un quelconque tiers ;
- Autrement contraire aux lois et réglementations applicables ou portant autrement atteinte aux droits, libertés et intérêts d'ARTGAPI ou de tiers.

Les Contenus contraires à l'interdiction qui précède, ou plus généralement aux présentes CGS, pourront être supprimés ou bloqués et portés à la connaissance des autorités et juridictions compétentes comme stipulé à l'Article 9 ci-après.

#### 6.5. Déclarations sociales et fiscales

Le Vendeur est seul et entier responsable de la bonne exécution de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales applicables à son activité de vente d'Œuvres.

Sans préjudice de ce qui précède, conformément à l'article 242 bis du Code général des impôts et à l'article 23 L sexies de l'annexe IV de ce code :

- ARTGAPI adressera au Vendeur, à l'occasion de chaque Vente, un courrier électronique récapitulant les principaux éléments de la Vente, en ce compris le

montant perçu à ce titre, et incluant des liens hypertextes vers les sites de l'administration fiscale et des organismes de sécurité sociale contenant les informations relatives aux obligations fiscales et sociales du Vendeur au titre de la Vente, et permettant de s'acquitter de ces obligations.

- ARTGAPI communique dès à présent les liens hypertextes précités, respectivement vers le site de l'administration fiscale ([impots.gouv.fr/portail/node/10841](https://impots.gouv.fr/portail/node/10841)) et le site de l'URSSAF ([urssaf.fr/portail/home/espaces-dedies/activites-relevant-de-leconomie.html](https://urssaf.fr/portail/home/espaces-dedies/activites-relevant-de-leconomie.html)). En tant qu'artiste professionnel, le Vendeur est également invité à consulter le site de l'AGESSA et de la Maison des Artistes ([secu-artistes-auteurs.fr/](https://secu-artistes-auteurs.fr/)) pour plus d'informations sur ses obligations sociales.
- ARTGAPI adressera chaque année au Vendeur un récapitulatif des sommes perçues par ce dernier au titre des Ventes réalisées sur l'année précédente, comprenant notamment le nombre et le montant total brut des Ventes réalisées par le Vendeur.

Le Vendeur est également informé qu'en application de ces mêmes dispositions, ARTGAPI sera dans l'obligation de communiquer annuellement à l'administration fiscale un relevé des sommes perçues par le Vendeur au titre de ses Ventes réalisées sur l'année précédente.

A ce titre, si le montant total brut des sommes perçues par un Vendeur au titre de ses Ventes sur une année donnée s'avère égal ou supérieur à 1000 euros, ARTGAPI sera dans l'obligation de solliciter une copie d'une pièce d'identité de ce Vendeur aux fins de vérifier ses noms de famille ou d'usage, prénoms et date de naissance, conformément à l'article 23 L octies de l'annexe 4 du Code général des impôts. Le Vendeur s'engage par avance à se conformer à toute demande d'ARTGAPI en ce sens.

#### 6.6. Mandat de facturation

Pour les besoins de l'émission des factures afférentes aux Ventes comme stipulé à l'Article 5.6 ci-avant, le Vendeur, par son acceptation des présentes CGS, donne mandat de facturation à ARTGAPI.

Ce mandat autorise ARTGAPI à effectuer toutes opérations concourant à l'édition, l'émission et la transmission, à l'Acheteur concerné, de la facture afférente à la Vente conclue entre le Vendeur et cet Acheteur, au nom et pour le compte dudit Vendeur.

Le Vendeur comprend et reconnaît que les factures sont éditées et émises de manière purement automatique, et qu'ARTGAPI n'est tenue d'aucune obligation de vérification des informations renseignées par le Vendeur, de sorte que la bonne exécution de ce mandat, et en particulier la conformité de la facture émise et transmise à l'Acheteur, dépend directement des informations que le Vendeur a lui-même renseignées lors de son inscription et sur son Espace Vendeur.

ARTGAPI ne saurait ainsi être tenue responsable d'une quelconque erreur de facturation, sauf à démontrer qu'elle a elle-même modifié ou altéré, délibérément ou par inadvertance, les informations renseignées par le Vendeur dans le cadre du Service.

## 6.7. Contrat RGPD

En s'inscrivant au Service, l'Utilisateur accepte, en même temps que les présentes CGS et sans réserve, le Contrat RGPD d'ARTGAPI.

Ce Contrat RGPD s'applique chaque fois que l'Utilisateur, en tant que Vendeur, réalise des Ventes par le biais du Service, et a pour objet d'encadrer la responsabilité conjointe du Vendeur et d'ARTGAPI quant aux traitements de données à caractère personnel des Acheteurs concernés.

## **ARTICLE 7: CONDITIONS PROPRES AU FORFAIT PROFESIONNEL**

### 7.1. Abonnement

Tout utilisateur a le droit de souscrire à un abonnement PROFESIONNEL et ce uniquement s'il remplit les conditions suivantes :

Il doit disposer de toutes qualités et autorisations requises pour pouvoir procéder à la vente d'œuvres d'art à titre onéreux et émettre des factures dans le cadre de ces ventes.

Afin de démontrer le respect de ces conditions, le Vendeur concerné devra saisir, au moment de la création de sa première Annonce, les informations minimales suivantes :

- S'il utilise le Service en tant que personne physique, en son nom propre et pour son propre compte :  
ses nom, prénom(s), adresse de résidence, numéro de téléphone, adresse électronique et date de naissance, numéro SIRET et numéro de TVA intracommunautaire ;
- S'il utilise le Service au nom et pour le compte d'une personne morale : ses nom, prénom(s), date de naissance, adresse électronique et numéro de téléphone, ainsi que la raison sociale, l'adresse du siège social, le numéro SIRET et le numéro de TVA intracommunautaire de la personne morale concernée.

Si le Vendeur est établi dans un Etat membre de l'Union Européenne autre que la France, il ne sera pas tenu d'indiquer un numéro SIRET (mais uniquement un numéro de TVA intracommunautaire).

### 7.2. Obligation du vendeur à l'égard des collaborateurs

Une fois l'abonnement souscrit, l'utilisateur pourra émettre des demandes de collaboration à différents utilisateurs. Le professionnel pourra aussi recevoir des demandes de collaborations de la part des utilisateurs.

Le Professionnel s'engage à faire parvenir aux artistes ses coordonnées afin de mettre en place un accord de collaboration

Le Professionnel s'engage à reverser à son collaborateur les sommes qui lui sont dues en application de leur accord et ce dans la durée prévue par le dit accord.

### 7.3. Contenus interdits

Est expressément interdite la publication d'Annonces, et plus généralement de Contenus :

- Violant un droit d'auteur, un droit de marque, un droit de dessin et modèle ou plus généralement un quelconque droit de propriété intellectuelle d'ARTGAPI ou d'un quelconque tiers ;
- Constitutifs de parasitisme, de dénigrement ou de concurrence déloyale ;
- Constitutifs d'incitation ou de provocation à la haine, à la violence ou à la commission d'infractions ;
- Présentant un caractère injurieux ou diffamatoire ;
- Portant atteinte à la vie privée d'un quelconque tiers ;
- Autrement contraire aux lois et réglementations applicables ou portant autrement atteinte aux droits, libertés et intérêts d'ARTGAPI ou de tiers.

Les Contenus contraires à l'interdiction qui précède, ou plus généralement aux présentes CGS, pourront être supprimés ou bloqués et portés à la connaissance des autorités et juridictions compétentes comme stipulé à l'Article 9 ci-après.

## **ARTICLE 8: CONDITIONS PROPRES AUX ACHETEURS**

### 8.1. Droit de suite

L'Acheteur comprend et reconnaît qu'en cas de revente ultérieure d'une Œuvre achetée via le Service, il pourrait être tenu, en tant que revendeur, de s'acquitter d'un droit de suite envers le Vendeur, selon les conditions et modalités fixées à l'article L. 122-8 du Code de la propriété intellectuelle.

### 8.2. Droits et garanties communs à tous les Acheteurs

Tout Acheteur jouit de la garantie des vices cachés (article 1641 du Code civil) à l'égard des Œuvres achetées via le Service.

Elle permet à l'Acheteur qui découvrirait, après la récupération de l'Œuvre, un défaut majeur qui empêcherait l'utilisation normale de cette Œuvre, et qui ne pouvait être identifiée au moment de la récupération de l'Œuvre, d'obtenir du Vendeur, au choix (i) le remboursement du Prix de l'Œuvre concernée, contre restitution de cette Œuvre, ou (ii) la réduction du Prix si l'Acheteur souhaite malgré tout conserver l'Œuvre.

Cette garantie doit être exercée auprès du Vendeur directement (et non auprès d'ARTGAPI) et peut l'être jusqu'à 2 ans suivant la récupération de l'Œuvre par l'Acheteur.

### 8.3. Droits et garanties spécifiques aux Acheteurs consommateurs

Le présent Article est applicable uniquement aux Acheteurs qui utilisent le Service en tant que consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, c'est-à-dire pour des fins qui n'entrent pas dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

Les Acheteurs consommateurs disposent, à l'égard des Œuvres achetées via le Service :

- De la garantie de conformité (article L. 217-4 du Code de la consommation) : cette garantie permet à l'Acheteur qui découvrirait un défaut de conformité sur une Œuvre achetée via le Service (c'est-à-dire si l'Œuvre ne correspond pas à la description donnée par le Vendeur dans l'Annonce) de restituer cette Œuvre au Vendeur concerné, dans un délai de 2 ans suivant la récupération de l'Œuvre par l'Acheteur. Dans cette hypothèse, l'Acheteur pourra obtenir le remplacement de l'Œuvre non conforme, ou, à défaut, à son choix, (i) un remboursement intégral du Prix de cette Œuvre ou (ii) la conservation de cette Œuvre moyennant réduction du Prix.
- D'un droit de rétractation (article L. 221-18 du Code de la consommation) : ce droit permet, dans les 14 jours suivant la récupération de l'Œuvre par l'Acheteur, de restituer cette dernière au Vendeur et d'obtenir le remboursement du Prix correspondant. Ce droit étant soumis à certaines conditions, exceptions et modalités, l'Acheteur est invité à consulter l'information fournie par le Vendeur concerné pour en savoir plus sur la manière dont il peut mettre en œuvre son droit de rétractation.

La garantie de conformité et le droit de rétractation doivent être exercés auprès du Vendeur directement (et non auprès d'ARTGAPI).

### 8.4. Défisicalisation du Prix

Les Acheteurs qui achètent des Œuvres via le Service dans le but de les inscrire à un compte d'actif immobilisé d'une entreprise sont informés de ce qu'ils peuvent bénéficier du dispositif de défiscalisation prévu par l'article 238 bis AB du Code général des impôts, selon les conditions et dans les limites fixées par cet article.

## **ARTICLE 9: PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

### 9.1. Propriété intellectuelle d'ARTGAPI

Aucune clause des présentes CGS ne saurait être interprétée comme entraînant la cession, la concession en licence ou le transfert au profit de l'Utilisateur, d'une quelconque manière, d'un quelconque droit de propriété intellectuelle afférent à l'Application ou au Service.

Les œuvres de l'esprit, logiciels, marques, brevets, dessins et modèles et tous autres éléments constitutifs de l'Application et/ou du Service sont et demeurent ainsi la propriété exclusive d'ARTGAPI et/ou des tiers qui ont autorisé cette dernière à les intégrer à l'Application et/ou au Service.

L'Utilisateur ne dispose que d'un droit d'utilisation de l'Application et du Service, qui lui est concédé sous réserve de son strict respect des conditions et modalités stipulées aux présentes CGS.

## 9.2. Propriété intellectuelle sur les Œuvres

Conformément à l'article L. 111-3, alinéa 1<sup>er</sup> du Code de la propriété intellectuelle, l'Acheteur est informé que la Vente, sauf accord exprès du Vendeur, n'entraîne que le transfert de propriété du support matériel de l'Œuvre, et non des droits d'auteur y afférents.

Si l'Acheteur et le Vendeur souhaite organiser la cession des droits patrimoniaux d'auteur portant sur l'Œuvre, il leur appartient de se rapprocher et de formaliser cette cession par contrat distinct. ARTGAPI ne saurait en aucun cas être partie à une telle cession ni à sa négociation.

Le Vendeur étant réputé être lui-même le (co-)auteur des Œuvres qu'il propose à la Vente sur le Service ou représenter ce(s) (co-)auteur(s) par application de l'Article 6.2 ci-avant, il est entendu que les Ventes ne donnent pas lieu à l'application du droit de suite au sens de l'article L. 122-8 du Code de la propriété intellectuelle.

Sans préjudice de ce qui précède, l'utilisateur qui publie une Annonce concède à ARTGAPI une licence gratuite et non exclusive pour la reproduction et la communication au public du contenu de cette Annonce, en ce compris, le cas échéant, la reproduction de l'Œuvre objet de l'Annonce. Cette licence est concédée aux seules fins de publication de l'Annonce sur le Service, selon les conditions et modalités stipulées aux présentes CGS, et pourra être retirée à tout moment par simple suppression de l'Annonce concernée par le Vendeur qui l'a publiée.

## **ARTICLE 10: MODERATION DES CONTENUS ILLICITES**

### 10.1. Règles générales de modération des Contenus

L'Utilisateur comprend et accepte que le rôle et la responsabilité d'ARTGAPI à l'égard des Contenus sont ceux d'un hébergeur au sens de l'article 6.1-2 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique.

ARTGAPI ne saurait, à ce titre, être soumise à aucune obligation générale de surveillance des Contenus, et ne procèdera de fait à aucune modération *a priori* des Contenus publiés sur l'Application, sauf injonction judiciaire destinée à prévenir l'apparition d'un Contenu spécifique.

Sans préjudice de ce qui précède, ARTGAPI pourra être amenée à supprimer ou bloquer l'accès à des Contenus lorsque ces derniers lui auront été signalées comme illicites (par exemple : Contenus présentés comme contrefaisants, injurieux, diffamatoires ou attentatoires à la vie privée).

Toute personne intéressée peut ainsi demander le retrait d'un Contenu à ARTGAPI, en lui présentant les raisons pour lesquelles ce Contenu devrait être considéré comme illicite et/ou

en lui communiquant une copie d'une décision de justice ou d'une injonction administrative qualifiant le Contenu d'illicite et ordonnant, le cas échéant, son retrait ou son blocage.

ARTGAPI examinera les demandes de retrait de Contenus qui lui sont adressées et contactera l'Utilisateur à l'origine du Contenu concerné afin de lui permettre d'exprimer des observations et faire valoir sa position. ARTGAPI pourra également revenir vers la personne à l'origine de la demande de retrait aux fins d'obtenir des informations complémentaires pour l'examen de la demande.

Quelle que soit la décision prise à l'égard de la demande, ARTGAPI en informera la personne à l'origine de cette demande et l'Utilisateur à l'origine du Contenu visé.

ARTGAPI pourra également, dans les cas requis par la loi et/ou sur injonction de toute autorité ou juridiction compétente, transmettre à une telle autorité ou juridiction toutes informations nécessaires ou utiles à la conduite d'une enquête, de poursuites ou au rendu d'une décision de justice concernant l'Utilisateur, y compris à la demande d'ARTGAPI elle-même, d'un quelconque tiers ou du ministère public.

## 10.2. Cas particulier des Contenus odieux

S'agissant spécifiquement des Contenus odieux, c'est-à-dire les Contenus qualifiables d'apologie de crimes contre l'humanité, d'apologie ou de provocation à la commission d'actes de terrorisme, d'incitation à la haine raciale, à la haine à l'égard de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle ou de leur handicap, de pornographie infantine, d'incitation à la violence (notamment l'incitation aux violences sexuelles et sexistes), ou enfin d'atteintes à la dignité humaine, ARTGAPI met à disposition des Visiteurs un dispositif de signalement facile d'utilisation, permettant d'informer ARTGAPI de l'existence de tels Contenus.

Ce dispositif est accessible sur chaque Annonce, sous la forme d'un bouton cliquable déclenchant l'ouverture d'une fenêtre (*pop-up*) permettant de rédiger et d'envoyer un signalement lié à cette Annonce.

Compte tenu de la gravité de ces Contenus, ARTGAPI n'examinera pas elle-même les signalements émis via le dispositif précité, mais les transmettra directement à l'autorité de police compétente, et se conformera aux instructions reçues de cette dernière pour la modération des Contenus concernés.

## **ARTICLE 11:           SUSPENSION ET SUPPRESSION DU COMPTE**

### 11.1. Suspension du Compte par ARTGAPI

ARTGAPI se réserve le droit, en cas de manquement et/ou de suspicion d'un manquement grave ou particulièrement grave aux présentes CGS par un Utilisateur, de suspendre l'accès au Service pour cet Utilisateur, au besoin sans préavis.

Constituera un manquement grave, sans que la liste ci-après soit limitative, tout manquement de l'Utilisateur :

- A son obligation de saisir des informations exactes, conformes et licites concernant son identité et ses coordonnées bancaires ;
- Toute utilisation du Service à des fins contraires ou non prévues aux présentes CGS, ou incompatibles avec ces dernières ; ou encore
- Toute publication ou diffusion, via le Service, d'un quelconque Contenu illicite ou portant atteinte aux droits et intérêts d'ARTGAPI ou d'un tiers.

Par ailleurs, constituera un manquement particulièrement grave, sans que la liste ci-après soit limitative :

- Tout manquement de l'Utilisateur aux lois et réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Toute commission du délit de vol, de recel, d'escroquerie, d'usurpation d'identité, de détournement de fonds ou d'une infraction assimilée, et toute tentative d'une telle commission ; ou encore
- Toute manœuvre ayant pour objet ou pour effet de compromettre la sécurité, l'intégrité ou la disponibilité de l'Application, du Service, d'une Œuvre et/ou de Fonds, et toute tentative d'une telle manœuvre.

La suspension de l'accès au Service prendra la forme d'un blocage temporaire du Compte de l'Utilisateur concerné, pendant une durée pouvant s'étendre jusqu'à 30 jours, ou pour une durée plus longue si nécessaire pour recueillir des éléments relatifs à la matérialité et/ou l'imputabilité du manquement suspecté.

L'Utilisateur concerné sera informé de la suspension de son Compte et invité à fournir des explications et faire valoir sa position auprès d'ARTGAPI, si notamment il souhaite contester les motifs de la suspension de son Compte.

La suspension de l'accès au Service s'entend sans préjudice de tous droits, pour ARTGAPI, de réclamer et poursuivre l'indemnisation de tous préjudices qui lui auraient été causés par le(s) manquement(s) correspondant(s).

Dans le cas d'un Compte de Vendeur titulaire d'un Abonnement, la suspension du Compte ne dispensera pas le Vendeur du paiement de son Abonnement sur la durée de suspension, et n'ouvrira droit à aucun remboursement du prix de cet Abonnement, sauf dans l'hypothèse où la suspension aurait été décidée par ARTGAPI sur la base d'une suspicion de manquement grave ou particulièrement grave et où cette suspicion se révélerait, après examen, manifestement infondée.

## 11.2. Suppression du Compte

### 11.2.1. Suppression du Compte à l'initiative de l'Utilisateur

L'Utilisateur disposera de la faculté de supprimer son Compte à tout moment, sans frais ni justification, sous réserve de s'être pleinement acquitté, au préalable, de l'ensemble de ses obligations à date envers ARTGAPI et tous Vendeurs concernés.

Sans préjudice de ce qui précède, dans l'hypothèse où un Vendeur supprimerait son Compte en cours d'Abonnement, sans avoir publié toutes les Annonces auxquelles cet Abonnement lui donne droit, ARTGAPI ne saurait être tenue d'indemniser ni de verser au Vendeur une quelconque remise à raison des Annonces non publiées.

#### 11.2.2. Suppression du Compte par ARTGAPI

ARTGAPI se réserve le droit, en cas de manquement répété, de manquement grave ou particulièrement grave aux présentes CGS par un Utilisateur, de bloquer définitivement l'accès au Service pour cet Utilisateur, au besoin sans préavis.

Pour rappel, comme indiqué à l'Article 10.1 ci-avant, constituera un manquement grave, sans que la liste ci-après soit limitative, tout manquement de l'Utilisateur :

- A son obligation de saisir des informations exactes, conformes et licites concernant son identité et ses coordonnées bancaires ;
- Toute utilisation du Service à des fins contraires ou non prévues aux présentes CGS, ou incompatibles avec ces dernières ; ou encore
- Toute publication ou diffusion, via le Service, d'un quelconque Contenu illicite ou portant atteinte aux droits et intérêts d'ARTGAPI ou d'un tiers.

De même, constituera un manquement particulièrement grave, sans que la liste ci-après soit limitative :

- Tout manquement de l'Utilisateur aux lois et réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Toute commission du délit de vol, de recel, d'escroquerie, d'usurpation d'identité, de détournement de fonds ou d'une infraction assimilée, et toute tentative d'une telle commission ; ou encore
- Toute manœuvre ayant pour objet ou pour effet de compromettre la sécurité, l'intégrité ou la disponibilité de l'Application, du Service, d'une Œuvre et/ou de Fonds, et toute tentative d'une telle manœuvre.

Le blocage définitif de l'accès au Service prendra la forme d'une suppression définitive du Compte de l'Utilisateur concerné. Ce dernier sera informé de la suppression de son Compte et invité à fournir des explications et faire valoir sa position auprès d'ARTGAPI, si notamment il souhaite contester les motifs de la suppression de son Compte.

Le blocage de l'accès au Service s'entend sans préjudice de tous droits, pour ARTGAPI, de réclamer et poursuivre l'indemnisation de tous préjudices qui lui auraient été causés par le(s) manquement(s) correspondant(s).

Dans le cas d'un Compte de Vendeur titulaire d'un Abonnement, la suppression du Compte ne dispensera pas le Vendeur du paiement de son Abonnement jusqu'à son terme prévu, et n'ouvrira droit à aucun remboursement du prix de cet Abonnement.

## ARTICLE 12: RESPONSABILITÉ

### 12.1. Responsabilité d'ARTGAPI

ARTGAPI s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour assurer la disponibilité et la sécurité du Service.

Toutefois, compte tenu de la nature des ressources techniques et protocoles Internet mobilisés pour la fourniture du Service, l'Utilisateur comprend et accepte qu'ARTGAPI ne saurait stipuler aucune garantie ni aucune obligation de résultat quant à la disponibilité et la sécurité du Service ou de l'Application, ni garantir d'une quelconque manière que le Service sera toujours exempt de failles, ralentissements, interruptions, dégradations, vulnérabilités ou dysfonctionnements.

En toute hypothèse, la responsabilité d'ARTGAPI au titre des présentes CGS sera limitée aux seuls dommages (i) personnellement subis par l'Utilisateur, (ii) prévisibles par les Parties lors de la conclusion des présentes CGS, et dont (iii) il sera prouvé qu'ils sont une suite immédiate et directe d'un manquement d'ARTGAPI à ses engagements stipulés aux présentes CGS (les trois conditions précédentes étant cumulatives).

De convention expresse, ne sauraient être considérés comme des dommages prévisibles au sens du paragraphe précédent, et par conséquent entraîner une quelconque réparation, toutes pertes de chance et/ou tout manque à gagner liés à la conclusion d'une Vente, ARTGAPI ne fournissant aucune garantie que le Service permettra effectivement aux Parties de réaliser un quelconque montant minimum de Ventes, ou aux Acheteurs d'acquérir une Œuvre correspondant à leurs préférences.

De plus, conformément à l'article 15 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance en l'économie numérique, ARTGAPI ne saurait être responsable d'un quelconque dommage dans la mesure où ce dernier aurait pour cause (i) un(e) fait, action ou omission de l'Utilisateur lui-même, (ii) un(e) fait, action ou omission, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à l'exécution des présentes CGS, et/ou (iii) un cas de force majeure.

A l'égard des Vendeurs, de convention expresse, la responsabilité d'ARTGAPI au titre des présentes CGS ne saurait en aucun cas excéder, quels que soient le nombre et la gravité des manquements prouvés, le montant total versé par le Vendeur au titre de son Abonnement au cours des 6 derniers mois à date du dernier manquement reproché.

### 12.2. Responsabilité des Vendeur (Artistes et Galeries)

Dans le cadre de son utilisation du Service, le Vendeur est seul et entier responsable :

- D'obtenir et de conserver toutes autorisations requises, le cas échéant, pour procéder valablement à la mise en vente d'Œuvres via le Service, à savoir, notamment, l'autorisation d'agir comme représentant légal de la personne morale pour le compte de laquelle il s'est inscrit en tant que Vendeur, et/ou l'autorisation des (co-) auteurs des Œuvres qu'il met en vente via le Service, pour la mise en vente de ces œuvres ;

- De l'exactitude, la conformité et la licéité de l'ensemble des informations saisies lors de son inscription au Service, dans le cadre de son Profil Vendeur et/ou dans le cadre de ses Annonces et des Ventes ;
- Du choix de ses Identifiants, et de ne communiquer ou rendre accessible ces Identifiants à aucun tiers ; d'informer immédiatement ARTGAPI et de modifier immédiatement ses Identifiants en cas de corruption ou de soupçon de corruption de ces Identifiants ;
- De l'authenticité, de la licéité et de la conformité des Œuvres qu'il met en vente via le Service ;
- De l'information précontractuelle des Acheteurs, en amont de chaque Vente ;
- De la bonne livraison des Œuvres vendues aux Acheteurs correspondants ;
- De la gestion de toute réclamation d'un quelconque Acheteur concernant une Vente conclue entre le Vendeur et cet Acheteur ;
- De la bonne réalisation de ses déclarations sociales et fiscales, auprès des organismes et administrations compétents.

Si le Vendeur autorise un quelconque tiers, activement ou passivement, à utiliser son Compte, le Vendeur se porte fort du respect de l'ensemble des présentes CGS par ce tiers. En toute hypothèse, toute utilisation du Service par l'intermédiaire d'un Compte de Vendeur sera irréfragablement réputée avoir été effectuée par le Vendeur titulaire de ce Compte lui-même.

Le Vendeur garantit le respect de l'ensemble de ses obligations au titre des présentes CGS, et s'engage à tenir ARTGAPI indemne de toutes conséquences d'un quelconque manquement à l'une ou plusieurs de ces obligations.

Le Vendeur s'engage à communiquer à ARTGAPI, à première demande de cette dernière, toute information permettant de prouver le bon respect, par le Vendeur, de l'ensemble de ses obligations au titre des CGS.

### 12.3. Responsabilité de l'Acheteur

Dans le cadre de son utilisation du Service, l'Acheteur est seul et entier responsable :

- De l'exactitude, la conformité et la licéité de l'ensemble des informations saisies lors de son inscription au Service, via son Espace Acheteur et/ou dans le cadre des Ventes ;
- Du choix de ses Identifiants, et de ne communiquer ou rendre accessible ces Identifiants à aucun tiers ; d'informer immédiatement ARTGAPI et de modifier immédiatement ses Identifiants en cas de corruption ou de soupçon de corruption de ces Identifiants ;

- De vérifier l'adéquation des Œuvres achetées à ses besoins et à son budget, en amont de la Vente, et de contacter le Vendeur concerné en cas de doute ou de besoin d'information complémentaire ;
- Du paiement des Œuvres achetées via le Service auprès des Vendeurs concernés ;
- De déclarer le Prix des Œuvres achetées via le Service dans le cadre de sa déclaration d'impôts, s'il souhaite et peut bénéficier du dispositif de défiscalisation prévu par l'article 238 bis AB du Code général des impôts.

Si l'Acheteur autorise un quelconque tiers, activement ou passivement, à utiliser son Compte, l'Acheteur se porte fort du respect de l'ensemble des présentes CGS par ce tiers. En toute hypothèse, toute utilisation du Service par l'intermédiaire d'un Compte d'Acheteur sera irréfragablement réputée avoir été effectuée par l'Acheteur titulaire de ce Compte lui-même.

L'Acheteur garantit le respect de l'ensemble de ses obligations au titre des présentes CGS, et s'engage à tenir ARTGAPI indemne de toutes conséquences d'un quelconque manquement à l'une ou plusieurs de ces obligations.

## **ARTICLE 13: RÈGLEMENT DES LITIGES**

### 13.1. Litige entre deux Utilisateurs

Les Utilisateurs s'engagent à faire leur affaire de tout litige né ou à naître dans le cadre d'une Vente. ARTGAPI ne saurait en aucun cas être tenue d'intervenir dans un tel litige, ni *a fortiori* d'y proposer une solution, le Service n'incluant aucun service de médiation ou de conciliation.

Sans préjudice de ce qui précède, les Acheteurs sont informés de leur faculté, en cas de réclamation relative à une Vente, de saisir sans frais le médiateur de la consommation désigné par le Vendeur correspondant. La Vente constituant un contrat entre l'Acheteur et le Vendeur exclusivement, ARTGAPI ne saurait être tenue d'intervenir dans une telle procédure de médiation.

### 13.2. Litige entre un Utilisateur et ARTGAPI

#### 13.2.1. Conditions spécifiques aux Utilisateurs commerçants et/ou non-français

Le présent Article 13.2.1 est applicable uniquement aux Utilisateurs (i) qui utilisent le Service en qualité de commerçant au sens de l'article L. 121-1 du Code de commerce et/ou (ii) qui sont citoyens ou résidents d'un pays autre que la France.

Tout litige qui pourrait survenir entre un tel Utilisateur et ARTGAPI concernant l'existence, la validité, l'exécution ou l'interprétation des présentes CGS (i) devra impérativement faire l'objet d'une tentative préalable de conciliation, à peine de nullité de toute action en justice, et (ii) en cas d'action en justice, sera impérativement soumis aux juridictions compétentes de Paris, et tranché selon la loi française.

### 13.2.2. Conditions spécifiques aux Acheteurs consommateurs

Le présent Article 12.2.2 est applicable uniquement aux Acheteurs qui utilisent le Service en tant que consommateur, c'est-à-dire pour des fins qui n'entrent pas dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole. Il est rappelé, à cet égard, que les Vendeurs ne sauraient quant à eux utiliser le Service en tant que consommateur, au regard des restrictions à l'inscription en tant que Vendeurs stipulés à l'Article 4.2.1 ci-avant.

Les Acheteurs consommateurs disposent du droit de saisir le médiateur de la consommation pour tout litige relatif aux présentes CGS.

La médiation de la consommation est un dispositif de règlement des litiges entièrement gratuit pour l'Acheteur consommateur, et entièrement facultatif.

Le médiateur de la consommation désigné par ARTGAPI est **Médicys**.

## **ARTICLE 14: STIPULATIONS DIVERSES**

### 14.1. Convention de preuve

Les données et informations stockées sur les serveurs et dans les systèmes d'information détenus et/ou placés sous le contrôle direct d'ARTGAPI prévaudront, à titre de preuve, pour toute question relative à l'exécution des présentes CGS, à l'exclusion de tout(e)s autres informations, données, documents et/ou échanges écrits ou oraux entre les Parties.

Ces données et informations ne pourront être écartées qu'à la condition, pour l'Utilisateur, de démontrer valablement, par la production de toutes preuves écrites, que lesdites données et/ou informations sont inexactes, incomplètes, corrompues ou falsifiées.

### 14.2. Intégralité

Les présentes CGS traduisent l'intégralité du rapport contractuel entre ARTGAPI et l'Utilisateur quant à l'objet défini à l'Article 2 ci-avant.

Sauf convention contraire expresse et signée par l'ensemble des Parties, aucun document, message ou échange écrit ou oral intervenu entre ARTGAPI et l'Utilisateur ne saurait prévaloir sur les présentes CGS ou avoir une quelconque force obligatoire, entre les Parties, quant à l'objet susvisé.

### 14.3. Indépendance

Il est entendu que l'Utilisateur et ARTGAPI sont et demeureront toujours des personnes distinctes, autonomes et indépendantes. En particulier, il est rappelé qu'ARTGAPI ne saurait en aucun cas être partie aux contrats de Ventes conclus par les Utilisateurs, ni être liée d'une quelconque manière par ces contrats.

De manière générale, l'Utilisateur ne saurait en aucun cas et d'aucune manière engager juridiquement ARTGAPI envers un quelconque tiers par sa conduite, ses propos ou ses propres engagements.

De même, hormis le seul mandat de facturation confié par le Vendeur au titre de l'Article 6.6 ci-avant, il est entendu qu'ARTGAPI n'exerce aucune fonction de mandataire ou de représentation dans la relation entre l'Acheteur et le Vendeur, et qu'ARTGAPI ne saurait en aucun cas être pris comme l'agent d'un quelconque Vendeur.

#### 14.4. Nullité partielle

Dans le cas où l'une des clauses des présentes CGS serait annulée par l'autorité judiciaire compétente, cette annulation ne saurait avoir aucune incidence sur l'existence et la force obligatoire des autres clauses non affectées par la décision de l'autorité en question.

#### 14.5. Modification

ARTGAPI se réserve le droit de modifier, mettre à jour ou faire évoluer les présentes CGS à tout moment, par simple modification de la version des CGS publiée sur l'Application à date.

Les Utilisateurs seront informés de ces modifications, mises à jour ou évolutions par l'envoi automatique d'un courrier électronique à l'adresse associée à leur Compte, et invités à y consentir dès leur première connexion au Service suivant la date de publication des nouvelles CGS.

Dans le cas où l'Utilisateur ne consentirait pas aux nouvelles CGS, son utilisation du Service sera suspendue jusqu'à ce qu'il manifeste son consentement à ces nouvelles CGS, par tous moyens prévus sur le Service.

#### 14.6. Communication

Toute demande ou communication relative aux présentes CGS, à l'Application ou au Service est à adresser par écrit à ARTGAPI, à l'adresse électronique [contact@artgapi.com](mailto:contact@artgapi.com) ou à l'adresse postale de son siège sociale telle qu'indiquée sous l'Article 1 ci-avant.

Toute communication à un Utilisateur sera, sauf demande préalable contraire, expresse et écrite de la part de cet Utilisateur, adressée et réputée dûment reçue à l'adresse électronique, à l'adresse postale ou au numéro de téléphone associé(e) à son Compte à date.